



Paris, le 3 mars 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

AFFRANCHIR SES COLISSIMO A DOMICILE, CA PAIE !

Depuis le 2 mars, ColiPoste accorde une réduction de 5%* à ses clients qui font le choix de l'Internet pour affranchir leurs envois en Colissimo. Leader sur son marché, l'opérateur Colis du groupe La Poste entend ainsi conforter son rôle de moteur pour le développement du e-commerce et des échanges entre particuliers.

Les flux de colis entre particuliers, dynamisés par la multiplication des sites de vente en ligne, ont enregistré ces dernières années une croissance sans précédent. ColiPoste avait déjà accompagné cette tendance en simplifiant le suivi et la livraison des colis avec notamment son service e-como qui permet de suivre en ligne le parcours de son colis ou encore, Cityssimo, son service de livraison 24 h/24, 7j/7. L'affranchissement en ligne représente un gain de temps précieux qui répond notamment aux besoins des particuliers qui sont de plus en plus nombreux à vendre ou à échanger en ligne leurs objets. En effet, ColiPoste, qui traite jusqu'à 1 million de colis par jour, observe une augmentation de son activité C to C d'environ 10% par an porté par l'essor des sites de vente entre particuliers.

L'e-affranchissement désormais disponible pour les envois internationaux et les DOM

Lancé en janvier 2008, le service a immédiatement remporté un vif succès auprès des internautes. Pour rappel, l'e-affranchissement via www.colissimo.fr ou www.laposte.fr/monbureaudepote s'effectue en seulement quelques clics. Le client prépare son bordereau de transport, y indique le poids de son colis, sa destination et son mode d'envoi avant d'effectuer un règlement sécurisé par carte bancaire. Il imprime ensuite sa liasse sur une simple feuille A4 : une partie sera collée sur le paquet et l'autre tamponnée par le guichetier au moment du dépôt en bureau de poste.

Limité aux envois en Colissimo national et recommandé dans un premier temps, l'e-affranchissement est désormais disponible pour les envois internationaux (plus de 200 destinations) et les DOM.

Nouveau également, depuis janvier les utilisateurs de l'affranchissement en ligne ont la possibilité de créer un carnet d'adresse et d'accéder à l'historique de tous leurs envois.

(*) sur la base des tarifs pratiqués en bureau de poste

Contacts Presse groupe La Poste

Presse écrite

David Drujon
Tel. : 01 55 44 22 36
david2.drujon@laposte.fr

Radio/TV

Jacques Gourier
Tel. : 01 55 44 22 43
jacques.gourier@laposte.fr